Les subventions 2021

Conformément au décret n° 2006-887 du 17 juillet 2006 relatif à la publication par voie électronique des subventions versées aux associations et fondations reconnues d'utilité publique, la communauté d'agglomération communique ci-dessous les aides accordées pour l'année 2021 aux projets présentant un caractère intercommunal :

DETAILS DES AIDES

Nom de l'association	Montant 2021	Nature de l'aide
Initiactive95	70 000 €	Octroi de prêts d'honneur (prêts à taux zéro) aux porteurs dez projet souhaitant créer leur activité sur le territoire intercommunal
Réseau Entreprises Val d'Oise	15 000 €	Accompagnement et financement de projets de création d'entreprise à fort potentiel de création demplois sur le territoire intercommunal
Couveuse Rives de Seine Initiatives	5 000 €	Offre aux futurs créateurs des outils de portage permettant de tester l'activité avant l'immatriculation définitive de l'entreprise
Les Restos du Coeur	5 000 €	Poursuite de la distribution alimentaire et de l'aide à la personne
Comité d'expansion économique du Val d'Oise	5 495 €	Promotion du tissu économique local et mise à disposition de moyens techniques pour le montage de projets de développement
Association de défense contre les nuisances aériennes	5 000 €	Défend les populations victimes des nuisances aériennes
Parisis Services	2 000 €	Prise en charge des demandeurs d'emploi de longue durée et les personnes éloignées de l'emploi afin de les réinsérer par l'activité économique
Association pour le droit à l'initiative économique	5 000 €	Permettre à des personnes qui n'ont pas accès au système bancaire de créer leur propre entreprise et leur propre emploi
Hub de la réussite	50 000 €	Intégration de jeunes sortis du système éducatif sans qualification ni emploi
Mission locale de Taverny	106 490,57 €	Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'emploi et à la formation
Mission locale Vallée de Montmorency	431 910 €	Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'emploi et à la formation
Association Créative (Bus de l'initiative)	7 500 €	Dispositif itinérant ayant pour objectif de sensibiliser le grand public sur les questions relevant de la création d'entreprise, de l'emploi et de la formation pour les

		amener vers des dispositifs d'appui existants
ESSIVAM	41 200 €	Accompagnement des personnes dans leur insertion professionnelle à travers l'apprentissage de la langue
Association CLE	74 000 €	Lutte contre l'illettrisme
CIDFF France Victimes 95	15 000 €	Missions contribuant au développement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le respect des différences individuelles
Amicale du personnel Val Parisis	15 000 €	Développement de la cohésion et création de conditions favorables à la convivialité et à l'échange entre les agents de la communauté d'agglomération
Habiter et vivre ensemble autrement	92 457 €	Protection de l'enfance et du handicap
Association Aiguillage	123 852 €	Prévention spécialisée
Association Aiguillage	20 000 €	Auto-école et plateforme de mobilité

Infos pratiques

Le montant total des subventions de fonctionnement attribuées aux associations locales par la communauté d'agglomération Val Parisis s'élève à 1 089 904,57 € en 2021.